

# Comité de Suivi de Site

---

## Établissement KMG

Réunion du 09 Octobre 2015



PRÉFET DE  
L'ESSONNE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie  
d'Île-de-France

[www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)

# CSS OM GROUP

---

- **Bilan d'activité et de prévention des risques (Exploitant)**
- **Bilan des contrôles sur les installations de KMG (DRIEE)**
- **Questions diverses**



PRÉFET DE  
L'ESSONNE

# Bilan des contrôles des installations

## Inspection du 08 décembre 2014

---

### Thèmes abordés lors de l'inspection

- Suite de l'inspection précédente, notamment suivi de l'arrêté préfectoral de mise en demeure
- Défense contre l'incendie
- Visite du site

# Bilan des contrôles des installations

## Inspection du 08 décembre 2014

### **Suivi de la mise en demeure :**

- 2 points sur 3 levés ( mesures et analyse de la qualité de l'eau et - tenue aux chocs des emballages contenant de l'acide)
- Prolongation de 3 mois du délai pour élaborer le plan de modernisation des installations industrielles

**Une non-conformité a été relevée ainsi que dix-huit remarques à l'issue de cette inspection**

### **Détails de la non-conformités relevée par l'inspection :**

- Non-conformité :
  - Plan de défense incendie insuffisamment formalisé



PRÉFET DE  
L'ESSONNE

# Bilan des contrôles des installations

## Inspection du 23 juin 2015

---

### Thèmes abordés lors de l'inspection

- Suite de l'inspection précédente
- Suivi de l'arrêté préfectoral de mise en demeure
- Suivi de la qualité des eaux souterraines
- Les prescriptions relatives à la maîtrise du vieillissement des mesures de maîtrises des risques instrumentées (MMRI)
- Les prescriptions de l'arrêté du 03/10/10 relatif au stockage en réservoirs aériens manufacturés de liquides inflammables
- Visite du site



PRÉFET DE  
L'ESSONNE

# Bilan des contrôles des installations

## Inspection du 23 juin 2015

### **Suivi de la mise en demeure :**

- Dernier point levé, le plan de modernisation des installations industrielles est satisfaisant

### **Analyse de la qualité des eaux souterraines**

- KMG réalise actuellement une Interprétation de l'État des Milieux dans la continuité des travaux déjà réalisés depuis le début des années 2000
- Consultation des mairies pour connaître la présence de puits de particuliers
- Mesure des gaz de sols le long de la CD 116

### **Une non-conformité notable a été relevée ainsi que dix-neuf remarques à l'issue de cette inspection**

### **Détails de la non-conformités relevée par l'inspection :**

- La distance entre les réservoirs d'IPA de 31 m<sup>3</sup> (R01 ou R02) et la rétention voisine R2 ne respecte pas les exigences d'isolement fixées au regard du flux thermique reçu par ces réservoirs en cas d'incendie dans la rétention R2.



PRÉFET DE  
L'ESSONNE

# CSS OM GROUP

---

- Bilan d'activité et de prévention des risques (Exploitant)
- Bilan des contrôles sur les installations de OM GROUP (DRIEE)
- **Questions diverses**



PRÉFET DE  
L'ESSONNE

# Merci de votre attention



PRÉFET DE  
L'ESSONNE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie  
d'Île-de-France

[www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)